

REGION BRETAGNE

Délibération n° 16_DGS_01

CONSEIL REGIONAL

24 et 25 mars 2016

DELIBERATION

Candidature du Conseil Régional pour le transfert des ports départementaux, en application de la loi NOTRe du 7 août 2015

Le Conseil régional, convoqué par son Président le 1^{er} mars 2016, s'est réuni en séance plénière le vendredi 25 mars 2016 au siège de la Région Bretagne, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves LE DRIAN, Président du Conseil régional.

Étaient présents : Monsieur Olivier ALLAIN (départ à 17 heures 30) , Madame ARGAT-BOURIOT Sylvie, Monsieur Eric BERROCHE, Madame Catherine BLEIN, Madame Georgette BREARD, Monsieur Pierre BRETEAU, Monsieur Thierry BURLLOT, Madame Gaby CADIOU, Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Monsieur André CROCQ, Madame Virginie D'ORSANNE, Madame Delphine DAVID, Monsieur Gérard DE MELLON, Monsieur Stéphane DE SALLIER DUPIN, Madame Laurence DUFFAUD, Madame Corinne ERHEL, Monsieur Richard FERRAND, Madame Laurence FORTIN, Madame Anne GALLO, Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL, Monsieur Karim GHACHEM, Madame Anne-Maud GOUJON, Madame Sylvie GUIGNARD, Madame Claire GUINEMER (départ à 19 heures 30), Monsieur Philippe HERCOUET (départ à 18 heures 10), Madame Kaourintine HULAUD, Monsieur Bertrand IRAGNE, Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO, Monsieur Pierre KARLESKIND, Monsieur Gérard LAHELLEC, Madame Isabelle LE BAL, Monsieur Jean-Michel LE BOULANGER , Monsieur Olivier LE BRAS, Monsieur Raymond LE BRAZIDEC , Madame Agnès LE BRUN, Monsieur Patrick LE DIFFON, Monsieur Jean-Yves LE DRIAN, Monsieur Marc LE FUR, Monsieur Patrick LE FUR, Madame Gaël LE MEUR, Madame Nicole LE PEIH, Madame Christine LE STRAT, Monsieur Christian LECHEVALIER, Monsieur Bernard MARBOEUF, Monsieur Martin MEYRIER, Monsieur Philippe MIALHES, Monsieur Paul MOLAC, Madame Gaëlle NICOLAS (départ à 15 heures 15), Madame Gaëlle NIQUE, Madame Anne PATAULT, Madame Isabelle PELLERIN , Monsieur Gilles PENNELLE, Monsieur Stéphane PERRIN, Monsieur Maxime PICARD, Monsieur Bertrand PLOUVIER, Monsieur Bernard POULIQUEN, Monsieur Pierre POULIQUEN, Monsieur Bruno QUILLIVIC, Monsieur Dominique RAMARD, Madame Emmanuelle RASSENEUR, Madame Agnès RICHARD, Monsieur David ROBO (départ à 17 heures 30), Madame Claudia ROUAUX, Monsieur Stéphane ROUDAUT, Madame Catherine SAINT-JAMES, Madame Forough SALAMI-DADKHAH, Monsieur Emeric SALMON, Madame Hind SAOUD, Monsieur Sébastien SEMERIL (départ à 20 heures 15), Madame Renée THOMAIDIS, Madame Martine TISON, Madame Anne TROALEN, Monsieur Hervé UTARD, Madame Anne VANEECLOO, Madame Gaëlle VIGOUROUX, Madame Sylvaine VULPIANI.

Avaient donné pouvoir : Monsieur Olivier ALLAIN (pouvoir donné à Georgette BREARD à partir de 17 heures 30), Madame Mona BRAS (pouvoir donné à Paul MOLAC), Monsieur Gwenegan BUI (pouvoir donné à Sylvaine VULPIANI), Monsieur Marc COATANEA (pouvoir à Richard FERRAND), Monsieur Philippe HERCOUET (pouvoir à Dominique RAMARD à partir de 18 heures 10), Monsieur Roland JOURDAIN (pouvoir donné à Gaël LE MEUR à partir de 8 heures 30), Madame Gaël LE SAOUT (pouvoir donné à

REGION BRETAGNE

Maxime PICARD), Madame Lena LOUARN (pouvoir donné à Jean-Michel LE BOULANGER), Monsieur David ROBO (pouvoir donné à Christine LE STRAT à partir de 17 heures 30), Monsieur Sébastien SEMERIL (pouvoir donné à Hind SAOUD à partir de 20 heures 15)

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.4231-7-1 ;

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;

Après avoir pris connaissance de l'avis favorable formulé par le Conseil économique, social lors de sa réunion du 14 Mars 2016 ;

Après avoir pris connaissance des avis émis :

. le 18 mars 2016, par la Commission " Économie, Agriculture et Mer, Europe", par la Commission "Aménagement du territoire" et par la Commission " Culture et vie associative ";

. le 21 mars 2016 par la Commission " Finances et affaires générales ";

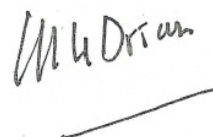
Et après avoir délibéré

DECIDE

- par 52 votes POUR (groupe socialistes et apparentés, groupe communiste et progressistes, groupe radicaux de gauche et apparentés, groupe régionalistes) ;
- 12 votes contre (groupe Front national)
- 16 abstentions (groupe Droite, Centre et Régionalistes)

- **DE PRESENTER** la candidature de la Région Bretagne pour le transfert de l'ensemble des ports départementaux de son territoire,
- **D'AUTORISER le Président à mener toutes les négociations utiles** aux fins du transfert de compétence conformément aux conditions fixées par la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République dite loi NOTRe.

Le Président du Conseil régional



Jean-Yves Le Drian